

CRÉDITS ECTS 3		VOLUME HORAIRE 40 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département technique de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Damien MARLIER	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Damien MARLIER

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Master en architecture des systèmes informatiques	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

UE prérequis : aucune

Cette UE contribue à l'atteinte des acquis d'apprentissage terminaux suivants :

- Résoudre selon une approche analytique et systémique des problèmes liés à des situations nouvelles ou présentant un certain degré d'incertitude
 - Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
- Communiquer dans un cadre professionnel avec les collaborateurs, les clients
 - Dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes, les clients et les fournisseurs
- Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat
 - Actualiser ses connaissances et compétences
- Utiliser des procédures et des outils
 - Respecter la déontologie et les réglementations en vigueur dans la profession

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Contrats informatiques et du Web

- Connaître les notions de base en droit économique (entreprise, personne morale, indépendant personne physique, consommateur, etc.) ;
- Connaître les éléments juridiques de base en droit des contrats ;
- Appréhender la formation des contrats dans l'univers électronique et comprendre les principales règles applicables dans ce cadre ;
- Démontrer la compréhension des réflexes juridiques dans la vie des affaires (analyse de clauses contractuelles, négociation de clauses contractuelles, importance de la mise en demeure, contestation de factures, etc.).

Contrats de travail

- Pouvoir comparer les implications du choix de tel ou tel statut social (salarié et indépendant), notamment en ce qui concerne les charges sociales.
- Comprendre les principes élémentaires régissant le contrat de travail.
- Apporter une réponse réflexive à des problèmes concrets en lien avec le contrat de travail et le contrat d'entreprise.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

À définir

CONTENU

Contrats informatiques et du Web

- Droit des contrats (y compris des contrats conclus par voie électronique et des contrats informatiques) ;

- Droit de l'entreprise.

Contrats de travail

- Introduction. Le statut social du travailleur
- Section 1. Introduction et notion de contrat de travail et d'entreprise
- Section 2. La formation du contrat de travail
- Section 3. La durée du contrat de travail.
- Section 4. La rupture du contrat de travail

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AAIN1010-A — Contrats informatiques et du Web	À définir
AAIN1010-B — Contrats de travail	powerpoint podcast législation textes de jurisprudence

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AAIN1010-A — Contrats informatiques et du Web	15 h	Français	Français
AAIN1010-B — Contrats de travail	25 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AAIN1010-A — Contrats informatiques et du Web	À définir
AAIN1010-B — Contrats de travail	Cours donné sous forme de séminaire, à l'issue duquel les étudiants sont évalués

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non

UE remédiable.

Évaluation : session de juin (Q2) et seconde session (Q3).

Note de l'UE : moyenne pondérée des notes des activités d'apprentissage :

- AAIN1010-A – Contrats informatiques et du Web : 40 %
- AAIN1010-B – Contrats de travail : 60 %

Épreuve hors session : AAIN1010-B – Contrats de travail.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Se référer à l'évaluation des activités d'apprentissage.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
--------------------------	------------------------

AAIN1010-A — Contrats informatiques et du Web

À définir

AAIN1010-B — Contrats de travail

Examen écrit à livre ouvert: tous supports écrits autorisés (aucun support digital, à l'exception d'une calculatrice)

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.